

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Large-responsabilite-de-l-Union-Europeenne-dans-les-noyades-des-immigres>

Large responsabilité de l'Union Européenne dans les noyades des immigrés.

- Empire et Résistance - Union Européenne -

Date de mise en ligne : mercredi 1er avril 2009

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Agence France-Presse

Tripoli, le 31 mars 2009.

Le naufrage d'une embarcation chargée d'émigrés clandestins en route pour l'Europe, dimanche au large de la Libye, a fait 21 morts et plus de 200 disparus, a déclaré mardi le chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Tripoli.

« Une embarcation transportant 257 immigrés a coulé dimanche au large de la Libye. Vingt-trois personnes ont été sauvées et 21 corps ont été repêchés », a précisé à l'AFP Laurence Hart, révisant à la baisse un premier bilan de l'OIM faisant état de 300 disparus.

M. Hart a ajouté que les gardes-côtes libyens ont perdu la trace de deux autres embarcations, mais « on sait pas encore s'il s'agit de bateaux de pêche ou s'ils transportaient des immigrés », a-t-il dit.

Un premier bilan de l'OIM depuis son siège à Genève faisait état de 300 disparus et de trois embarcations naufragées alors que des informations contradictoires circulaient sur le nombre de bateaux concernés et de victimes.

Les agences de l'ONU à Genève ont relevé qu'il y avait eu beaucoup de départs de bateaux de clandestins au cours des dernières 36 heures.

« C'est le début de la saison du trafic d'émigration clandestine », a dit M. Ron Redmond, porte-parole du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Ces naufrages « illustrent à nouveau à quels dangers s'exposent les personnes dans les flux migratoires qui mélangent migrants (économiques, ndlr) et réfugiés, en Méditerranée et ailleurs, faisant des milliers de morts chaque année », a souligné M. Redmond devant la presse.

Avec ses 1.770 km de frontières maritimes, la Libye est devenue un pays de destination et de transit d'immigrés originaires notamment de l'est et du sud de l'Afrique, vers Malte ou vers l'île italienne de Lampedusa, au large de la Sicile.

Le ministre italien de l'Intérieur Roberto Maroni a assuré lundi que l'immigration clandestine en provenance des côtes libyennes devrait cesser le 15 mai avec l'entrée en vigueur de patrouilles en mer communes italo-libyennes.

Les responsables de l'OIM et du Haut commissariat HCR sont cependant très sceptiques sur l'efficacité de ces mesures.

« Les mesures de contrôle aux frontières ont leurs limites », a commenté le porte-parole de l'OIM à Genève, Jean-Philippe Chauzy.

« Ces contrôles ont un effet pervers en poussant les filières d'émigration clandestine à trouver d'autres routes encore plus dangereuses », a souligné M. Chauzy, qui a plaidé pour une « gestion des mouvements migratoires des personnes à la recherche de travail ».

Large responsabilité de l'Union Européenne dans les noyades des immigrés.

« C'est une très mauvaise idée de fermer les portes aux migrations car cela favorise les filières clandestines des trafiquants », a renchéri le porte-parole du HCR.

L'année dernière, 36.000 personnes sont arrivées par mer en Italie depuis l'Afrique du nord, dont 75% ont fait une demande d'asile, selon le HCR.